

Formation **SST Initiale**

Devenir Sauveteur Secouriste du Travail

Formation initiale de Sauvetage Secourisme du Travail de l'INRS

Tout employeur a l'obligation de mettre en place dans son entreprise, des moyens de secours adaptés, dans l'objectif de prendre en charge le plus rapidement possible, **un salarié qui serait victime d'un accident du travail (AT), d'une détresse médicale ou d'un état pathologique**.

L'employeur doit également pouvoir justifier de l'Évaluation des Risques Professionnels (EvRP), de la mise en place d'un Document Unique (DUERP) et d'un Plan d'Action de prévention de ces risques au sein de l'entreprise.

La formation initiale SST est parfaitement adaptée pour répondre à ces obligations. En effet, à l'issue de cette formation de deux jours, le salarié sera capable de :

- **porter les premiers secours à toute victime d'un accident ou d'un malaise,**
- **être acteur de la prévention dans l'entreprise**

Nous proposons cette formation initiale SST en présentiel uniquement car **elle est essentiellement pratique** (apprentissage des gestes de secours en groupe avec des mannequins et du matériel adapté).

Objectifs pédagogiques :

- Être capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail
- Être capable de contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

RÉF : SST-INIT

En date du 10/03/2025

Durée : 14h (2 jours)

En présentiel

INTER-ENTREPRISE

Salle de formation ou classe virtuelle

Prix : 250 € HT / Stagiaire

INTRA-ENTREPRISE

Dans vos locaux ou classe virtuelle

Prix : 1.650 € HT / Groupe

SUR-MESURE

Je demande un devis



Retrouvez ce programme sur notre site

www.sauvali.re/sst

Formation **SST INIT**



Public concerné

Toute personne susceptible de travailler en entreprise.

Programme :

Domaine de Compétences 1 : Être capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail

1. Être capable de situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
2. Être capable de réaliser une protection adaptée
3. Être capable d'examiner la(s) victime(s) avant / et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
4. Être capable de faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
5. Être capable de secourir la(s) victime(s) de manière appropriée

Domaine de Compétences 2 : Être capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise

6. Être capable de situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
7. Être capable de caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
8. Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

Méthodes pédagogiques :

Démonstrations / Exposé interactif (méthode active)
Apprentissage des gestes techniques / Cas concret formatif
Apports théoriques et pratiques - Supports de présentation.

Évaluations :

- Auto évaluation préalable en amont de la formation
- Cas concret certificatif (connaissances et gestes techniques)

Pour les personnes en situation de handicap ou nécessitant des adaptations, un accompagnement spécifique peut être réalisé sur demande.

Sous réserve de places disponibles, vous pouvez vous inscrire **jusqu'à 5 jours avant le début de la formation** – (hors inscriptions via une plate-forme tierce : moncompteformation, Pole Emploi, OPCO, etc.)

Nos taux de réussite et de satisfaction sont disponibles sur notre site internet : <https://sauvali.re>

Renseignements et inscriptions par téléphone au 0692 300 322 ou par mail à contact@sauvali.re



Retrouvez ce programme sur notre site

www.sauvali.re/sst